



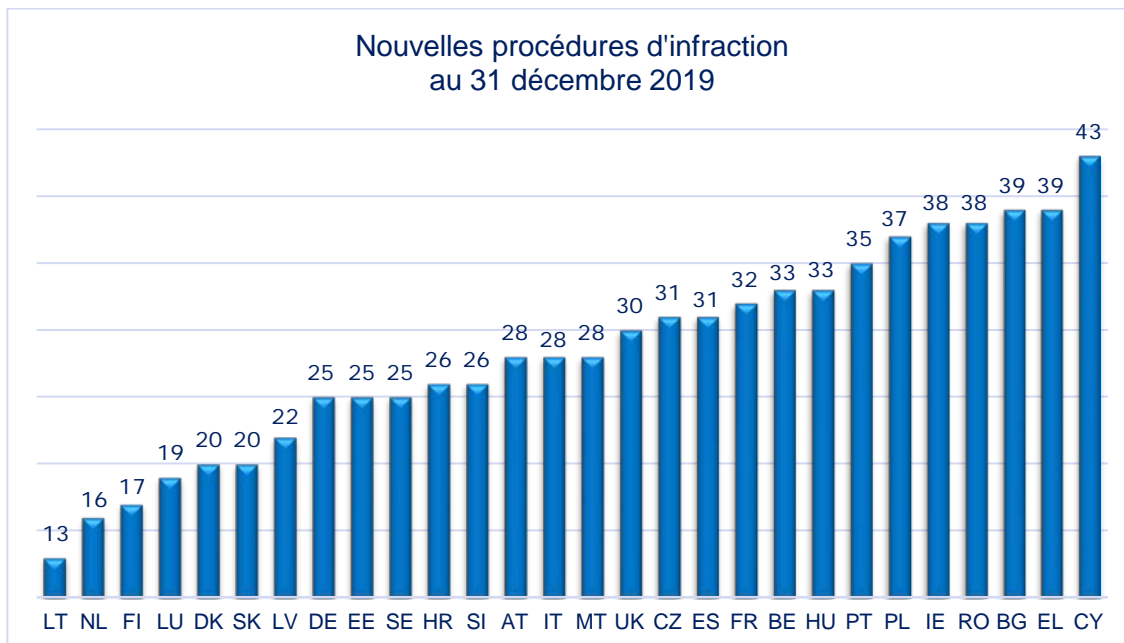
28 ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Contrôle de l'application du DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

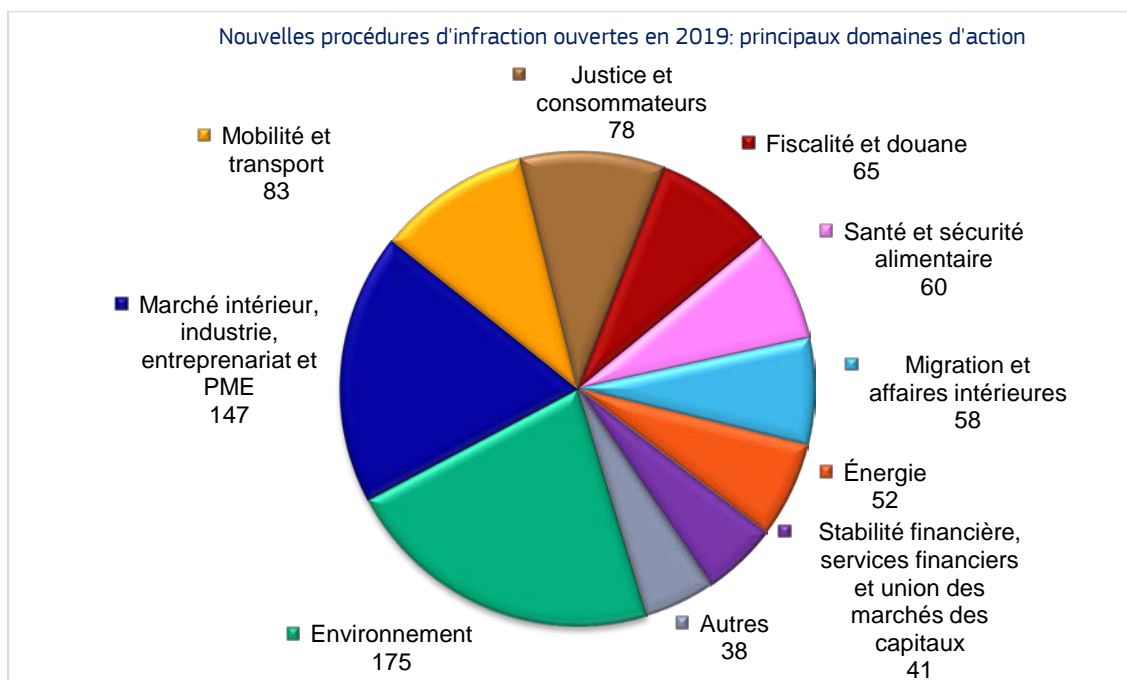
Rapport annuel 2019

Nouvelles procédures d'infraction ouvertes en 2019

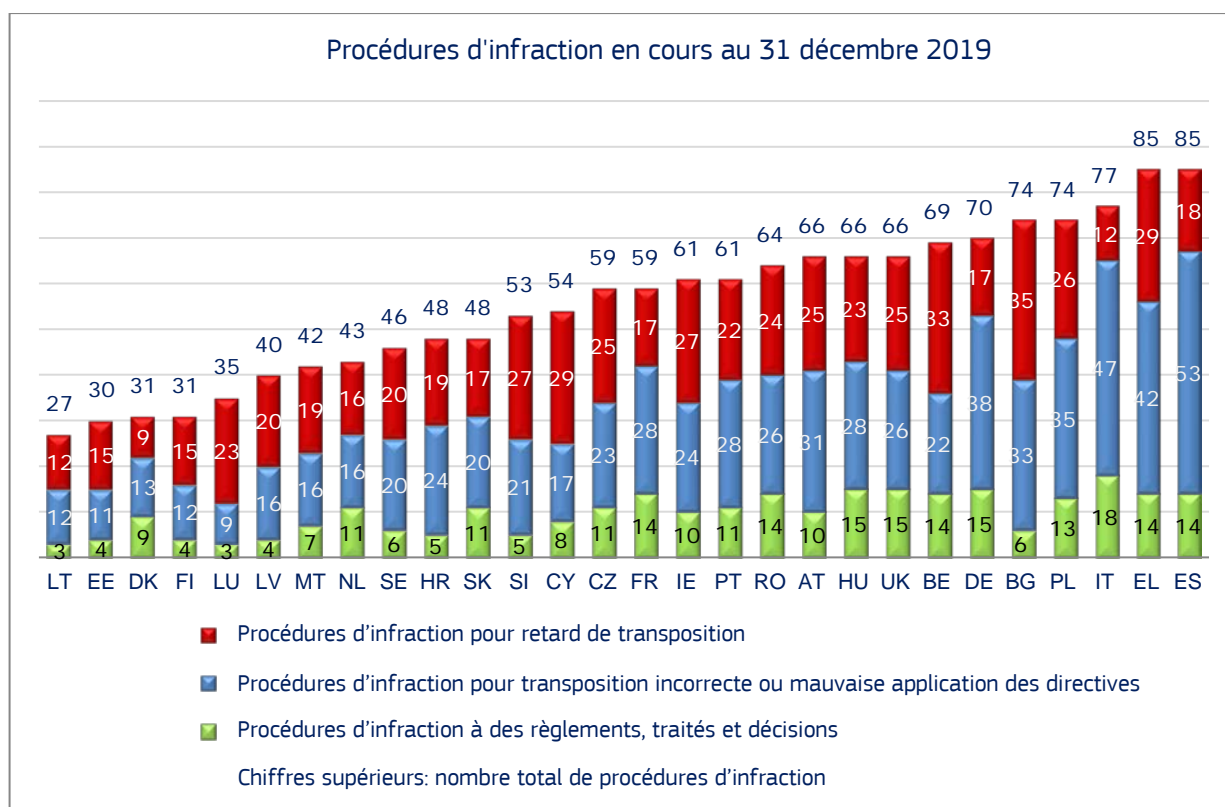
En 2019, la Commission a lancé 797 nouvelles procédures et adressé 316 avis motivés.



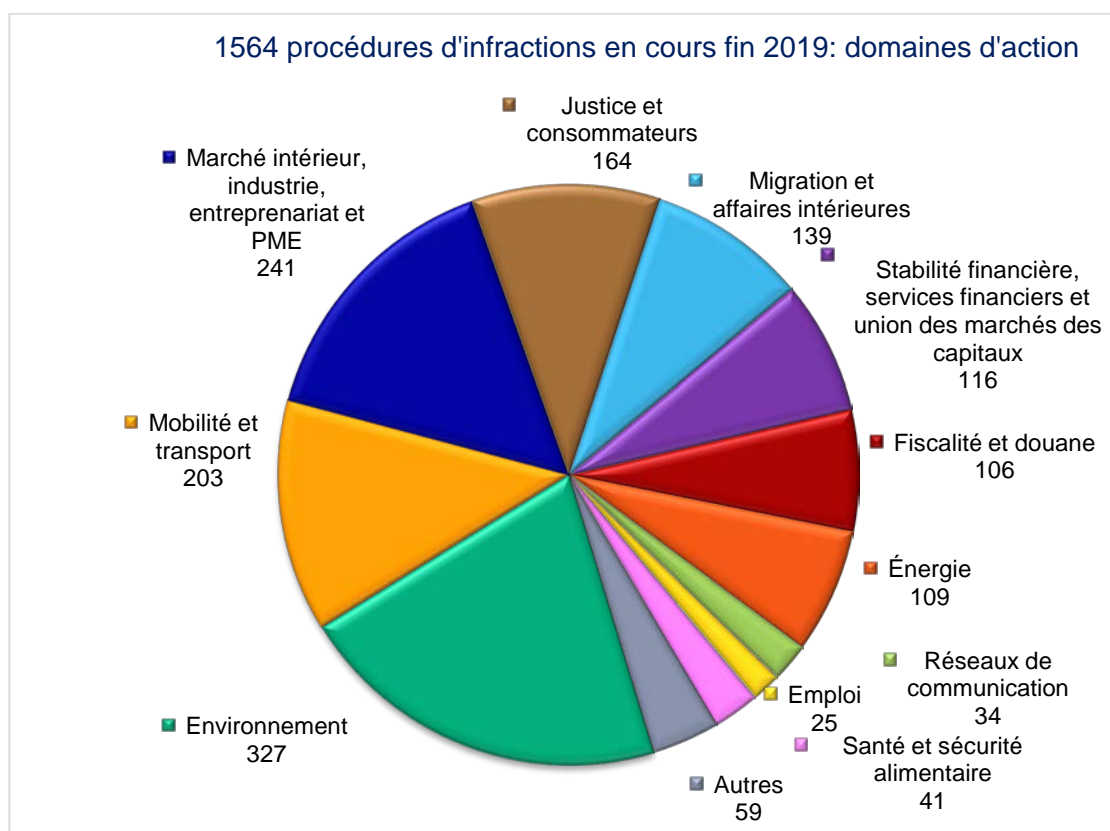
Le graphique suivant montre les principaux domaines d'action auxquels se rapportent les nouvelles procédures qui ont été engagées.



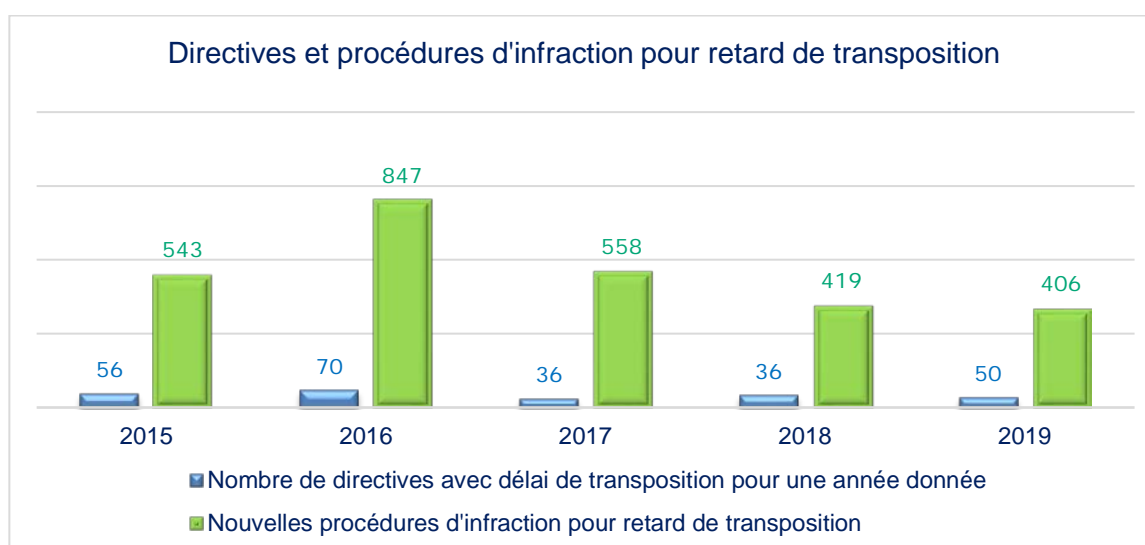
Fin 2019, 1564 procédures d'infraction étaient toujours en cours, soit une légère baisse par rapport au chiffre de 1571 en 2018.



Le graphique suivant montre la répartition des procédures d'infraction en cours à la fin de 2019, par domaine d'action:



Le nombre de nouvelles procédures d'infraction pour retard de transposition est passé de 419 en 2018 à 406 en 2019. À la fin de 2019, 599 procédures d'infraction pour retard de transposition étaient toujours en cours, ce qui représente une hausse de 21 % par rapport aux 758 procédures en cours à la fin de 2018.



¹ Le rapport annuel actuel ne couvre pas les procédures d'infraction pour retard de transposition ouvertes pour les directives dont le délai de transposition était fixé à novembre et décembre 2019 (17 directives). La Commission a engagé ces procédures en janvier 2019. Ces procédures seront donc incluses dans le prochain rapport annuel.

Le graphique ci-dessous montre le nombre de procédures d'infraction pour retard de transposition toujours ouvertes à la fin de 2019 (599 au total), par État membre, indépendamment de l'année au cours de laquelle la procédure a été engagée, ainsi que le nombre de nouvelles procédures d'infraction pour retard de transposition (406 au total) ouvertes en 2019, par État membre.

